

## OBJECTIFS

---

L'objectif général du réseau est la surveillance des avortements infectieux de la Jument. Les objectifs spécifiques sont :

⊙ **La détection précoce :**

- **Des avortements contagieux d'importance, sanitaire, économique et/ou zoonotique déjà présents en France : Herpès virus équin 1 (HVE 1), Herpès virus équin 4 (HVE 4), Artérite virale équine (AVE) et la Leptospirose**
- **De l'émergence de maladies abortives infectieuses, parasitaires ou toxiques.**

⊙ **La surveillance sanitaire avec :**

- L'évaluation de l'incidence et de la répartition géographique des avortements contagieux provoqués par l'HVE 1, l'HVE 4, l'AVE et la Leptospirose sur le territoire français.
- La récolte d'informations épidémiologiques et cliniques qui doit permettre d'étudier les facteurs de risque de ces avortements, en vue de leur prévention, ainsi que du développement et de l'expertise d'outils diagnostiques.

⊙ **Une aide au diagnostic étiologique des avortements infectieux pour les vétérinaires sentinelles**, avec restitution de l'information aux vétérinaires et socioprofessionnels.

⊙ **Une aide à la gestion de crise et à la prise de décision** en cas d'épizootie par la mise en œuvre de protocoles spécifiques.

## PROTOCOLE

---

⊙ **Critères d'inclusion**

○ **Critères cliniques, est éligible toute jument :**

- expulsant un foetus mort quel que soit le stade de gestation ;
- donnant naissance à un produit vivant mais mourant dans les 2 premiers jours de vie ;

○ **Critères épidémiologiques : NON**

○ **Sont exclus :**

- les cas de mortalité embryonnaire (avant le 45<sup>ème</sup> jour suivant la dernière insémination) ;
- les interruptions de gestation pour lesquelles ni annexes fœtales ni fœtus ne sont retrouvés. En revanche la présence de lochies au col de la jument autorise l'inclusion du cas ;
- les poulains vivants à la naissance mais qui présentent des malformations congénitales graves connues comme létales (hydrocéphalie, méningocoele ou encéphalocoele, anomalies cardiaques). Ces poulains pourront faire l'objet d'un signalement dans le sous-réseau Anomalies Génétiques.

⊙ **Les éléments à compléter et à recueillir lors de la sélection d'un cas sont :**

- 1) La fiche de déclaration (en ligne)
- 2) Les prélèvements standardisés pour examens de laboratoire (cf. encadré ci-dessous)

Les propriétaires des juments incluses et les vétérinaires sentinelles sont informés que les données recueillies dans le cadre du sous réseau « Avortement » sont confidentielles et qu'ils disposent d'un droit d'accès et de modification des données les concernant. Ce droit d'accès s'exerce auprès des référents RESPE.

Les résultats seront également conservés et exploités de manière anonyme.

⊙ Les examens proposés dans le cadre du réseau, pris en charge à 50% et effectués systématiquement dans la mesure où les prélèvements reçus et la déclaration sont conformes au protocole d'étude, sont :

○ **Prélèvements :**

Placenta + Foie + Poumons + Reins  
+  
2 tubes de sang EDTA de la jument\*  
+  
2 tubes de sang sec de la jument\*  
+  
2 tubes de sang EDTA du fœtus ou de l'avorton\*  
+  
2 tubes de sang sec du fœtus ou de l'avorton\*

Chaque organe doit être mis **individuellement** dans **2 pots stériles** :

- l'un sans aucun milieu de conservation (frais) pour les analyses PCR ;
- et l'autre dans du formol à 10% en cas de confirmation par histologie.

\*Les prélèvements de sang seront conservés à des fins de recherches rétrospectives sur les causes d'avortement observées chez les juments.

○ **Analyses :**

PCR HVE 1  
+  
PCR HVE 4  
+  
PCR AVE  
+  
PCR Leptospirose

**En cas de positif pour l'un de ses pathogènes, une analyse histologique sera réalisée (prise en charge à 100% par le RESPE)**

## **OU ADRESSER LES FICHES ET PRELEVEMENTS ?**

⊙ **Déclarer en ligne sur [www.respe.net](http://www.respe.net) le(s) cas.** Transmettre dans le(s) colis à destination du laboratoire la fiche prévue à cet effet imprimable à la fin de la déclaration en ligne.

⊙ **Organisation des envois :**

- Les prélèvements doivent être envoyés rapidement et sous couvert du froid (4°C) pour les recherches par PCR au laboratoire LABÉO Frank Duncombe - 1 route de Rosel - 14053 CAEN Cedex 4 - Tél. : 02 31 47 19 19 - Fax : 02 31 47 19 00 (analyses prises en charge) ou à tout autre laboratoire spécialisé en biologie équine (analyses non prise en charge).
- En cas d'envoi différé, congeler les prélèvements d'organes et de tissus frais. Les organes formolés ne doivent pas être congelés.

## **AUTRES ANALYSES DISPONIBLES NON PRISES EN CHARGE PAR LE RESPE**

Les autres analyses effectuées sur demande du vétérinaire sentinelle en vue de la recherche d'une autre cause, infectieuse ou non, de l'avortement :

- **Autopsie du fœtus ou du poulain**
- **Bactériologie sur les organes du fœtus ou poulain et le placenta.** Elle ne sera interprétée qu'accompagnée d'un bilan lésionnel macroscopique et histologique effectué sur le fœtus et le placenta

- **Recherche sur les organes du fœtus ou poulain et le placenta par technique PCR des agents de la fièvre Q, de l'HVE 2, de l'HVE 5, de la Chlamydiafilose et de la Neosporose (sur encéphale de préférence)**

Les analyses effectuées sur demande et non prises en charge à 50% par le réseau peuvent être confiées à d'autres laboratoires (entre autres les LVD53, LVD72, LVD61, LDA64, ANSES...) en spécifiant la demande de transfert au LABEO Frank Duncombe des analyses prévues par le protocole (HVE 1, HVE 4, AVE et Leptospirose). Joindre, dans ces conditions, une copie de la fiche imprimable de la déclaration en ligne.

## **CONTACT RESEAU**

---

Pour toutes informations complémentaires concernant les fiches de déclaration, la fiche d'examen clinique ou les prélèvements, joindre l'une des personnes suivantes :

- **Référent praticien :**

- DMV Jean-François BRUYAS, [jean-francois.bruyas@oniris-nantes.fr](mailto:jean-francois.bruyas@oniris-nantes.fr)

- **Référent RESPE :**

- DMV Christel Marcillaud-Pitel, [c.marcillaud-pitel@respe.net](mailto:c.marcillaud-pitel@respe.net)

*RESPE - 3 rue Nelson Mandela - 14280 SAINT-CONTEST*

*Tél. : 02 31 57 24 88 - Fax : 09 70 63 37 93 - Site web : [www.respe.net](http://www.respe.net)*

- **Référents laboratoire :**

- DMV Pierre-Hugues Pitel - Email : [pierre-hugues.pitel@laboratoire-labeo.fr](mailto:pierre-hugues.pitel@laboratoire-labeo.fr) ;
- Albertine Léon – Email : [albertine.leon@laboratoire-labeo.fr](mailto:albertine.leon@laboratoire-labeo.fr) ;

*Laboratoire LABEO site Frank Duncombe - 1, route de Rosel - 14280 SAINT-CONTEST*

*Tél : 02 31 47 19 19 ; Fax : 02 31 47 19 00*

- **Référent anatomo-pathologiste :**

- DMV Jackie Tapprest - Email : [jackie.tapprest@anses.fr](mailto:jackie.tapprest@anses.fr)